

Réunion du 8 décembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) :

Monsieur Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) :

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

**N° CD/2016/159 - 605 - Développement local
Repos dominical dans le commerce en droit local -
Actualisation du statut départemental**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- d'approuver le projet de statut départemental relatif à l'ouverture des exploitations commerciales les dimanches et jours fériés dans le Bas-Rhin joint en annexe à la présente délibération et qui sera applicable à compter du 1er janvier 2017 sur l'ensemble du département, hors la Ville de Strasbourg ;
- d'inviter M. le Préfet du Bas-Rhin à adopter, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2017, le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation de déroger au repos dominical et aux jours fériés pour certaines catégories d'exploitations commerciales dans le département du Bas-Rhin ;
- d'autoriser son président à signer tous les documents afférents pour l'exécution de la présente délibération.

Non participation au vote : Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161208-lmc1106647-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/12/16